

VILLAGES FLEURIS



CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

CDT Comité Départemental du Tourisme - www.meuse.fr



Le fleurissement est le complément indissociable de l'aménagement des espaces publics et des jardins privés.

Le Concours Départemental d'Aménagement et de Fleurissement a pour ambition de récompenser les meilleures réalisations et de susciter des initiatives nouvelles pour améliorer la qualité des paysages et de l'accueil dans notre département.

Fleurir n'est pas le fruit du hasard mais un travail de composition qui associe des essences, des couleurs, des textures, des senteurs pour notre plaisir.

Cette brochure doit aider chacun à choisir et réussir les associations florales qui valoriseront les villages meusiens.

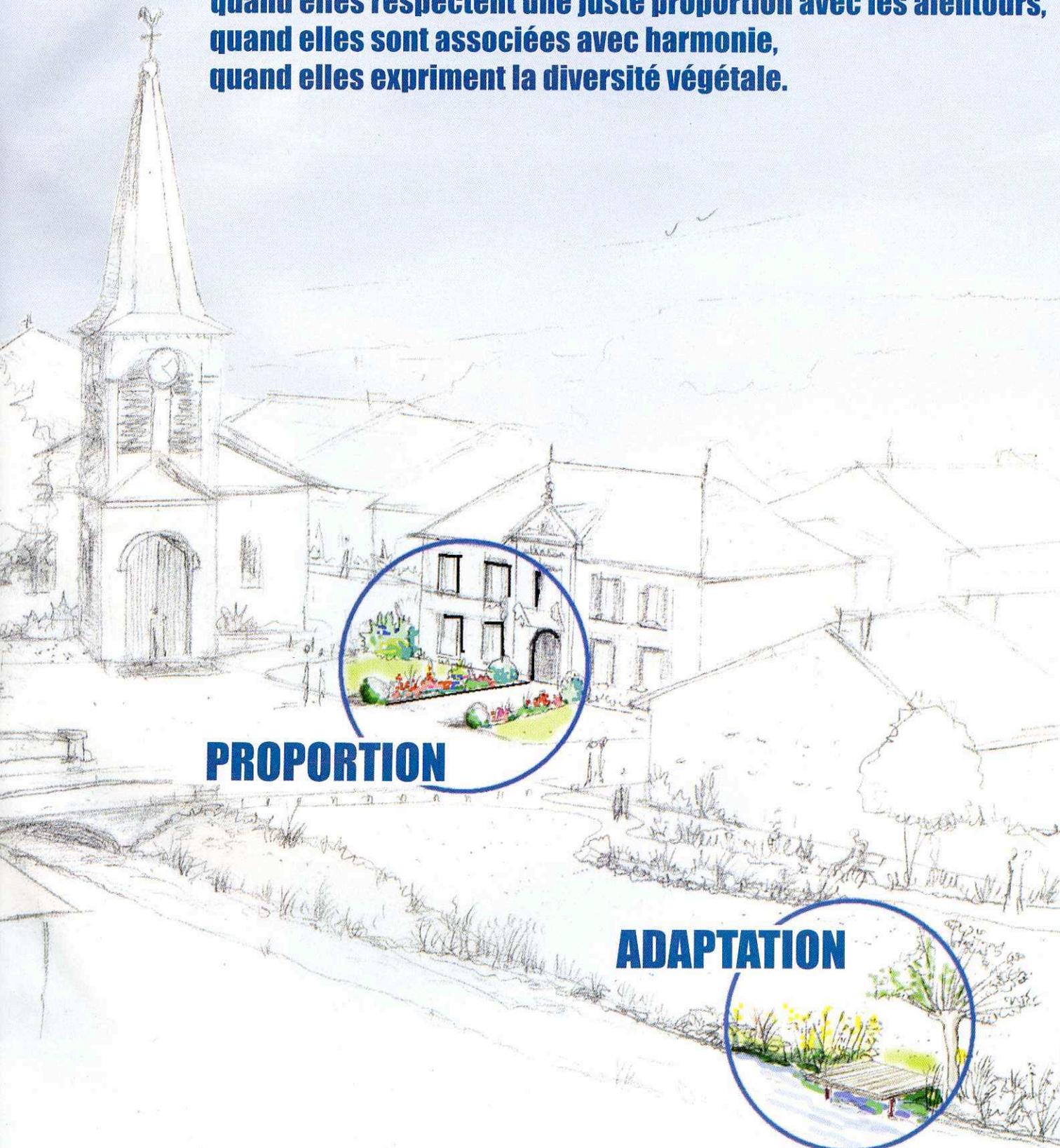


HARMONIE

DIVERSITE

Les fleurs sont plus belles,

**quand elles s'adaptent au lieu qu'elles accompagnent,
quand elles respectent une juste proportion avec les alentours,
quand elles sont associées avec harmonie,
quand elles expriment la diversité végétale.**



PROPORTION

ADAPTATION



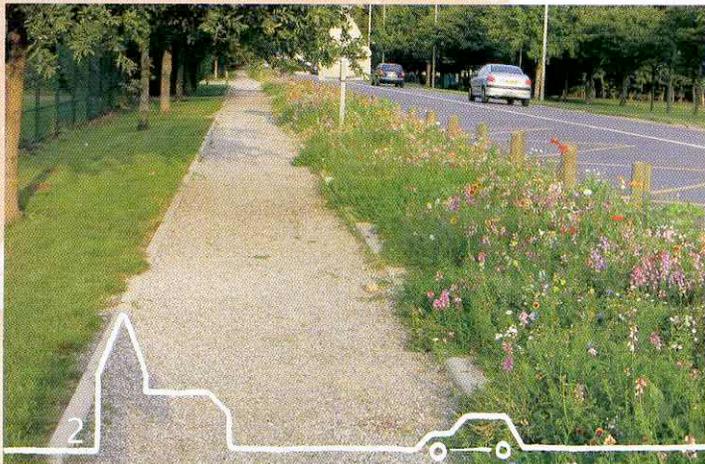
Les fleurs sont plus belles, quand elles s'adaptent au lieu qu



Les plantations doivent s'inspirer de l'esprit du lieu : au coeur des espaces ruraux, simplicité, sobriété et spontanéité sont toujours de bons arguments.



1- La nature est source d'inspiration. Hors du village, les fleurs des champs flattent la campagne.



2- A l'approche du village la nature est progressivement maîtrisée et encadrée.

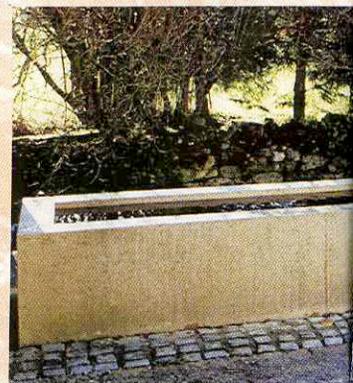


3- Au coeur du village, le fleurissement, toujours en pleine terre, présente une composition plus jardinée.

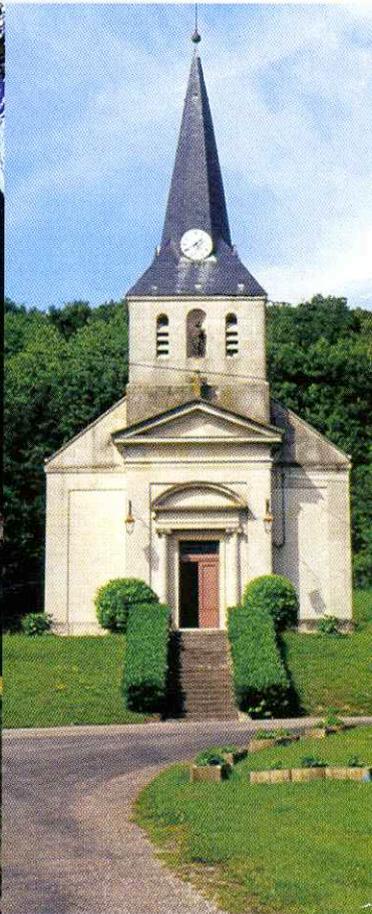
4- La sophistication de ce traitement présente un caractère plus urbain.

Une plante - un endroit Un endroit - une plante

La tradition meusienne se lit au travers de plantations et de fleurs ancrées dans la mémoire des lieux.



elles accompagnent





Le fleurissement des édifices publics, du petit patrimoine, des maisons ou encore des éléments naturels est une action de **valorisation mutuelle**. Les végétaux doivent être choisis et disposés en accord avec le caractère du lieu.



1- Cohérence du bâti souligné par l'élégance du fleurissement.

2- Le ponton favorise la découverte de la rivière. Les plantations soulignent la berge.

3- L'eau et le bleu des plantations : une fusion d'atmosphères.

4- Une flore spécifique révèle la présence de l'eau.

5- Des plantations ponctuelles animent ce mur très linéaire.

6- Le fleurissement transforme ces rochers en jardin de rocaille.

7- S'adapter au site, c'est aussi savoir planter très peu lorsque la quiétude et la sobriété du lieu l'imposent.





Les fleurs sont plus belles, quand elles respectent une juste proportion avec les alentours



1



2



3

- 1- Mêmes généreuses, les plantations créent une atmosphère sans dissimuler la porte d'entrée.
- 2- Ce fleurissement abondant isole la maison du stationnement sans pour autant la cacher.
- 3- Le mur ne disparaît pas derrière les fleurs, il est souligné.
- 4- Le caractère de la façade n'appelle qu'une ponctuation florale discrète.



La bonne proportion est le juste équilibre entre le fleurissement et l'élément qu'il met en valeur. Une intervention trop hésitante manque d'efficacité, mais une intervention trop vigoureuse concurrence l'objet à valoriser.

Un juste équilibre est à trouver.

4



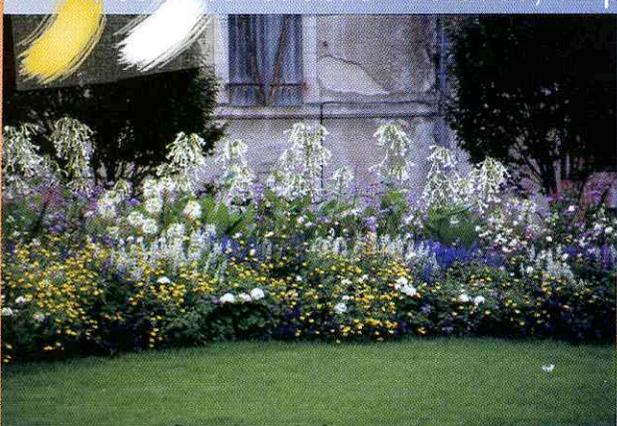
Les fleurs sont plus belles, quand elles sont associées avec ha

L'élégance repose souvent sur le choix d'une seule couleur dominante dé

La cohérence d'un massif fleuri crée l'harmonie en jouant sur les couleurs, les contrastes, les formes, la texture des feuillages, la taille des plantes...



A cette construction de base, on peut toujours et sans risque apporter des



L'introduction d'une couleur complémentaire est plus délicate, elle doit res



Une dominante générale de blanc associée à des feuillages gris donne tou



Harmonie

écliniée dans tous les tons.



es ponctuations de blanc.



ester mesurée



oujours une grande élégance au massif.



L'harmonie utilise aussi des contrastes de feuillages. Les graminées apportent souplesse et mouvement au massif.



Les fleurs sont plus belles, quand elles expriment la diversité



Jouer la diversité c'est utiliser l'ensemble des ressources des végétaux où les arbres, les arbustes, les plantes grimpantes, les plantes vivaces, les graminées et les annuelles se mélangent en formes libres et taillées.

1-2- Les différentes formes végétales se plient à tous les usages : fleurissement de pied de façade, couverture de mur, ombrage du jardin...

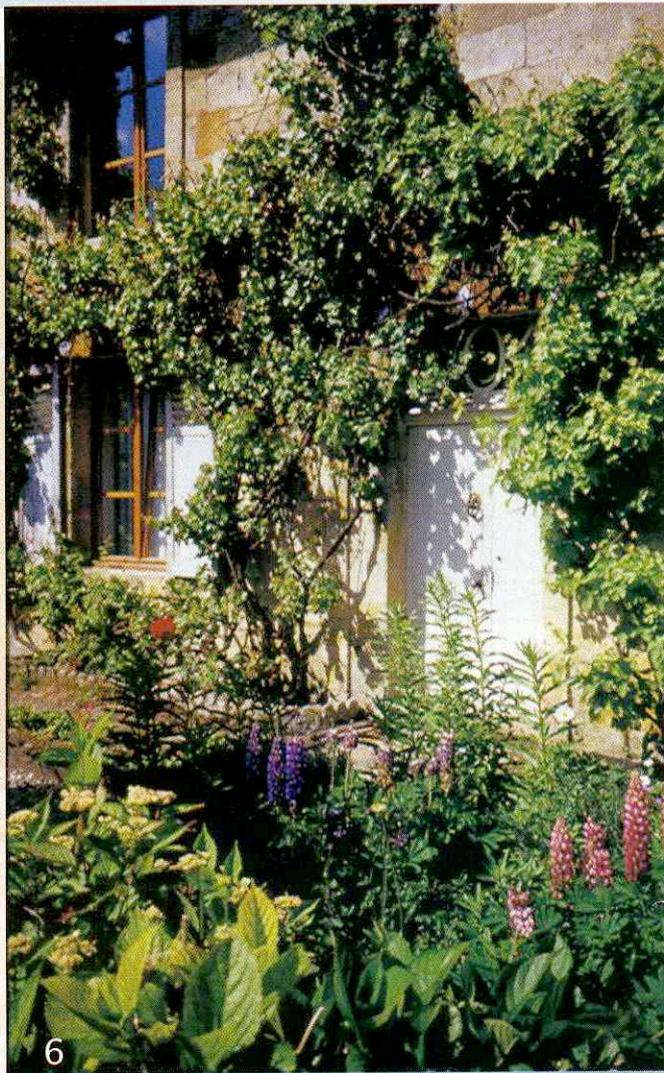
3- Arbustes et plantes vivaces se partagent l'ombre des arbres.

4- Arbustes persistants et arbustes à fleurs sont complémentaires.

5- Haie basse taillée et foisonnement du tapis de plantes vivaces, un exemple de valorisation mutuelle.

6- Les plantes grimpantes accompagnées de quelques plantes vivaces, une association réussie pour un faible encombrement du sol.





Petit vocabulaire du jardinier.

Plantes à fleurs annuelles :

Les plantes annuelles regroupent des espèces qui germent, fleurissent, montent à graines et meurent au cours de la même année. Elles doivent donc être semées chaque année. Cette famille regroupe des plantes très florifères et colorées (exemple : œillet d'Inde, impatience, bidens, surfinia, balsamine ...).

Plantes à fleurs bisannuelles :

- semées au printemps, elles fleurissent à l'automne et au printemps suivant.
- semées en fin d'été, elles ne produisent que du feuillage la première année, la seconde elles fleurissent puis meurent (exemple : myosotis, pensée, œillet de poète ...).

Plantes vivaces :

Sont considérées comme plantes vivaces celles qui vivent plus de deux ans et qui, une fois adultes refleurissent tous les ans. Communément, ce sont des plantes herbacées dont les tiges florales montent à graines puis flétrissent en automne et réapparaissent chaque printemps. C'est le groupe végétal le plus diversifié présentant un choix considérable de formes, de couleurs, de textures ... Elles peuvent être, selon les cas semées, mais aussi divisées, bouturées...

Massif floral aux teintes gris/bleu

Stachys byzantina – Oreille d'ours



Vivace formant une touffe laineuse blanche. Tiges et épis dressés de juin à octobre. Hauteur 45 cm.

Pennisetum setaceum



Graminée vivace en touffe dense. De juillet à novembre émergent des épis plumeux roses. Hauteur 80-100 cm. Exposition ensoleillée ou mi-ombragée. Densité 3 à 5 plants/m².

Leymus racemosus



Graminée à feuillage vert bleuté. Epis en grappe de 20 à 35 cm tout l'été. A grouper en bouquet par 6. Densité 3 plants/m².



Salvia nemorosa

Floraison en grappes violettes à pourpres de juin à octobre. Hauteur 60 cm.



Ageratum 'Horizon bleu'

Floraison bleue claire de juin aux gelées. Exposition ensoleillée ou mi-ombragée. Hauteur 15-30 cm.



Verveine rigida polaris

Floraison bleu lilas de juin à octobre. Exposition ensoleillée ou mi-ombragée. Hauteur 60 cm.

Les vale

Massif floral aux teintes jaune/orange

Bidens



Multitude de petites fleurs jaunes portées au sommet de tiges grêles. Feuillage très découpé, légèrement retombant. Floraison de juillet aux gelées.

Leymus racemosus



Graminée à feuillage vert bleuté. Epis en grappe de 20 à 35 cm tout l'été. A grouper en bouquet par 6. Densité 3 plants/m².

Pennisetum setaceum



Graminée vivace en touffe dense. De juillet à novembre émergent des épis plumeux roses. Hauteur 80-100 cm. Exposition ensoleillée ou mi-ombragée. Densité 3 à 5 plants/m².



Euryops

Floraison d'avril à septembre. Planter en plein soleil.



Rudbeckia

Idéal pour les massifs. Profusion de fleurs jaunes au cœur noir durant tout l'été.



Zinnia

Fleurs annuelles buissonnantes et érigées. Floraison estivale ressemblant aux marguerites. Hauteur 60-80 cm.

Massif floral aux teintes rose/orange

Pennisetum setaceum

Graminée vivace en touffe dense. De juillet à novembre émergent des épis plumeux roses.
Hauteur 80-100 cm.
Exposition ensoleillée ou mi-ombragée.
Densité 3 à 5 plants/m².



Rose d'Inde

Plante très florifère jusqu'à l'automne.
Culture extrêmement facile. Retirer régulièrement les fleurs fanées. Odeur forte du feuillage.
Hauteur 40 cm.



Ageratum leilani

Floraison bleu violet de juin aux gelées.
Hauteur 30 cm.



Rudbeckia

Idéal pour les massifs.
Profusion de fleurs jaunes au cœur noir durant tout l'été.



Dalhia nain double

Plante tubéreuse, aux feuilles pourprées.
Inflorescences doubles jaune-bronze et abricot.

urs sûres

Massif floral aux teintes rose/rouge

Cleome

Plante gracieuse de plus de 1 m de haut.
Belle floraison blanc rose de juillet à octobre.
Curieuses graines disposées autour de la tige.
Les grosses touffes produisent un bel effet.



Cosmos sonata rose

Touche de légèreté dans les massifs
Culture très facile.
Hauteur 80 cm.



Verveine rigida venosa

Plante annuelle à croissance rapide.
Floraison pourpre de juin aux gelées.
Culture facile. 60 cm de haut.
Exposition: soleil à la mi-ombre.



Gaura lindheimeri

Floraison échevelée et foisonnante tout l'été.
Touche de légèreté dans les massifs.
Fleurs blanc rose de juin à octobre.



Impatiens violet

Annuelle au feuillage vert pâle à vert bronze. Fleurs aplaties de 3 à 6 cm de diamètre.



Angelonia lavender pink

Fleurs roses ressemblant à celles de l'orchidée.
Floraison estivale.
Hauteur 60 cm.

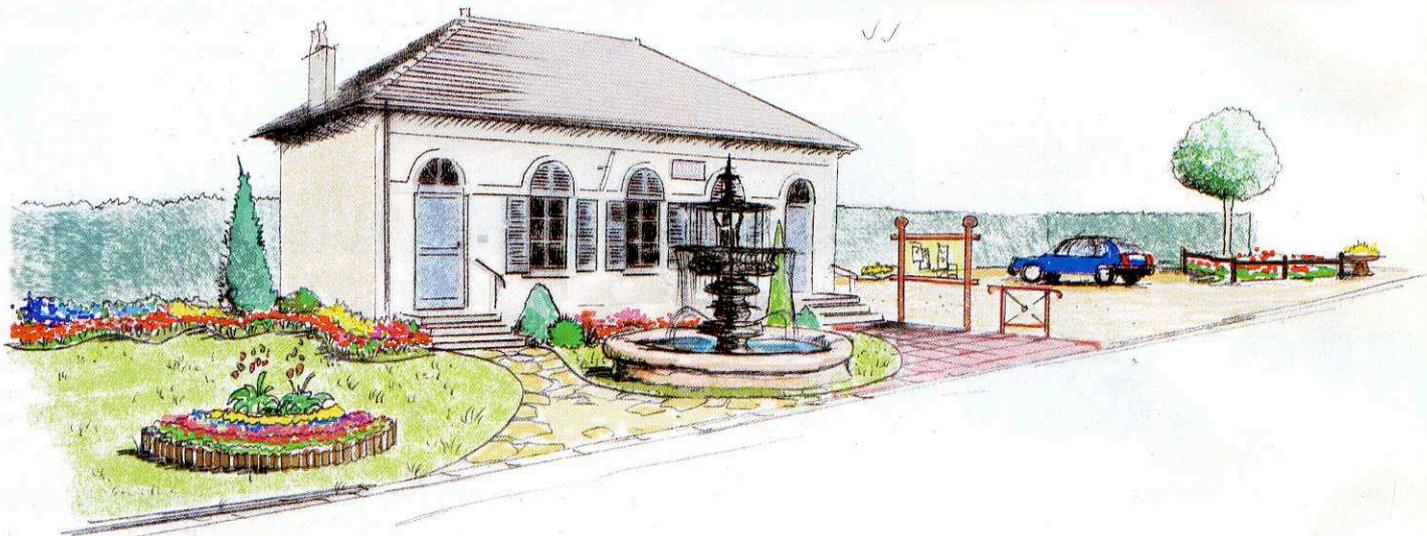


Verveine rigida polaris

Floraison bleu lilas de juin à octobre. Exposition ensoleillée ou mi-ombragée. Hauteur 60 cm.

Entre les deux, mon coeur balance...

Deux alternatives s'offrent à vous pour l'aménagement des abords de la mairie du village. Après la lecture des pages précédentes quelle formule vous paraît la plus adaptée ?



Si vous choisissez la première formule, alors, retournez à votre lecture pour mieux comprendre les notions d'adaptation au lieu, de justes proportions, d'harmonie, et de diversité. Cet aménagement ne convient pas.

La deuxième solution est la meilleure :

- adaptation au milieu rural (petit point d'eau en pied de façade plutôt que la grande fontaine urbaine, absence de mobilier inutile).
- bonne proportion entre l'édifice public et l'aménagement de ses abords.
- harmonie des teintes des fleurs, des matériaux de sols et du bâtiment.
- diversité végétale où les arbustes et les vivaces ont judicieusement pris le pas sur les annuelles.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Association créée par la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977 et instituée par le Conseil Général de la Meuse en 1979, elle assure une mission de service public.

CAUE de la Meuse
3, rue François de Guise - BP 514 • 55012 BAR LE DUC Cedex
Tél : 03 29 45 77 68 • Fax : 03 29 45 77 69
E-Mail : caue55@wanadoo.fr

Embellir, c'est accueillir !

Le Comité Départemental du Tourisme encourage les initiatives publiques et privées en matière d'embellissement. Il organise chaque année le Concours Départemental d'Aménagement et de Fleurissement, dans les catégories : communes, habitations, exploitations agricoles, commerces et locaux artisanaux.

Qu'il s'agisse d'usoirs, de places, de jardins, de façades...

- harmonie des couleurs
 - cohérence des plantations par rapport au bâti
 - choix judicieux des essences
 - sobriété des interventions
 - qualité de l'entretien
- sont des priorités.

A noter cette année, l'organisation du Concours Départemental sur le thème "**Raconte-moi une journée au bord de l'eau**" pour les jeunes de 7 à 16 ans (en collaboration avec la Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique),

Comité Départemental du Tourisme
Hôtel du Département

55012 BAR LE DUC cedex - Tél. : 03 29 45 78 40 - Fax : 03 29 45 78 45
E-mail : contact@tourisme-meuse.com Site internet : tourisme-meuse.com

Le CAUE est constitué d'une équipe pluridisciplinaire (architectes, urbanistes, paysagistes) qui conseille, forme, informe gratuitement et ne fait pas de maîtrise d'œuvre. Il est à la disposition des particuliers, collectivités locales, administrations, associations et professionnels qui le sollicitent.

Son objectif est de promouvoir la qualité dans les domaines de :

- L'architecture (construction, extension de tout bâtiment...).
- La sauvegarde du patrimoine (maisons rurales, bâtiments publics, lavoirs, fontaines...).
- L'urbanisme (lotissements, zones d'activités, campings...).
- Les aménagements paysagers (places, traversées, usoirs...).

en Meuse
des Emotions



Le Comité Départemental du Tourisme est votre interlocuteur pour l'obtention :

- d'une information touristique départementale complète (guide des manifestations, hébergements, musées...),
- d'un accompagnement technique pour la réalisation de projets touristiques (meublés de tourisme, chambres chez l'habitant, camps de tourisme, hôtels...).